



FONDS TERRITORIAL DU PERCHE

BULLETIN DE SOUTIEN

Mr Mme Entreprise

Nom : ----- Prénom : -----

Adresse : -----

Code postal : ----- Ville : -----

Téléphone : ----- Email : -----

Je soutiens le Fonds Territorial du Perche :

20 €

50 €

100 €

Autre montant :€

J'envoie un bulletin de soutien accompagné d'un chèque établi à l'ordre :
du Fonds Territorial du Perche - 12 rue Ville Close, 61130 BELLÊME.

A réception de votre don, nous vous adresserons un **reçu fiscal**, qui vous permettra de faire valoir vos droits à la déduction d'impôts auprès de l'administration fiscale.

Pour les entreprises mécènes : 60 % du montant de don viennent en réduction de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel. Si ce plafond est dépassé, l'excédent est reportable sur les cinq années suivant le versement.

Pour les particuliers mécènes : 66 % du montant du don viennent en réduction de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Si ce plafond est dépassé, l'excédent est reportable sur les cinq années suivant le versement.